



HAL
open science

Les aveugles des philosophes de l'Âge classique aux Lumières

Marion Chottin

► **To cite this version:**

Marion Chottin. Les aveugles des philosophes de l'Âge classique aux Lumières. Céline Roussel; Soline Vennetier. Discours et représentations du handicap. Perspectives culturelles, 424, Classiques Garnier, pp.153-171, 2019, Rencontres, 978-2-406-08829-5. 10.15122/isbn.978-2-406-08831-8.p.0153 . hal-03381126

HAL Id: hal-03381126

<https://hal.science/hal-03381126v1>

Submitted on 27 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les aveugles des philosophes de l'Âge classique aux Lumières : aléas d'une pensée de la cécité entre rationalisme et empirisme

La cécité qui occupe prioritairement la philosophie des Lumières est celle de l'aveugle de Molyneux. Il s'agit, pour le savant irlandais, de savoir si un aveugle qui retrouverait la vue serait capable de reconnaître, sans les toucher, un cube et une sphère posés devant lui. C'est donc la cécité en tant qu'elle disparaît au profit de la vue qui, d'abord, suscite l'intérêt des philosophes. Mais, à l'occasion de leurs réflexions sur l'origine du connaître, ils formulent aussi des conceptions de la cécité prise en elle-même, distinctes voire opposées à celles du Grand Siècle. Depuis l'hypothèse selon laquelle ces conceptions varient en fonction des épistémologies qui les sous-tendent, nous nous proposons d'explicitier les liens qui unissent les premières aux secondes, dans le cadre d'une histoire des représentations philosophiques du handicap.

Cependant, si l'épistémologie conditionne la conception que l'on se fait de la cécité, alors celle des Lumières, caractérisée traditionnellement d'« empirisme », semble pour le moins défavorable aux aveugles : soutenir que les idées viennent des sens ne revient-il pas à dire qu'un sens en moins équivaut à une catégorie d'idées en moins, et que la cécité est alors synonyme de déficience ? Ne serait-elle pas même l'infirmité la plus grande, dès lors que l'on considère la vue comme la principale origine des idées, et les idées comme la première marque de l'humanité ? En minorant le rôle des sens dans la formation des connaissances, le rationalisme semble davantage susceptible de ne pas faire de la cécité un obstacle au savoir. Mais alors, comment comprendre que le XVIII^e siècle (et non le XVII^e) soit en même temps celui de la naissance (en 1785) de l'Institution des Enfants Aveugles (de nos jours l'Institut National des Jeunes Aveugles) – autrement dit, de la démocratisation de leur instruction ? Comment instruire celui qui est privé du sens par lequel s'acquiert la connaissance ? Nous entendons dénouer ce paradoxe et montrer que si la réduction de la cécité au manque ou à la déficience (ré)apparaît bien au tournant des Lumières, elle permet aussi son dépassement au profit d'une représentation concurrente, propice à l'éducation des aveugles. Nous partirons pour ce faire de la conception de la cécité contre laquelle se dressa l'essentiel de la philosophie des Lumières, à savoir celle de Descartes, pour montrer ensuite que la naissance de l'empirisme occasionna, par le rejet de cette dernière, la représentation de la cécité comme défaut d'idées, et tenter enfin d'établir que la radicalisation de l'empirisme renversa cette idée de déficience au profit de celle de suppléance sensorielle.

Descartes et l'aveugle voyant

C'est dans *La Dioptrique*, publiée en 1637 dans le même volume que le *Discours de la méthode*, que figurent les principaux textes de Descartes consacrés à la cécité. Or, dès les premières pages du texte, voici ce que le philosophe écrit, dans une adresse au lecteur :

Il vous est bien sans doute arrivé quelquefois, en marchant de nuit sans flambeau, par des lieux un peu difficiles, qu'il fallait vous aider d'un bâton pour vous conduire, et vous avez pour lors pu remarquer, que vous sentiez, par l'entremise de ce bâton, les divers objets qui se rencontraient autour de vous, et même que vous pouviez distinguer s'il y avait des arbres, ou des pierres, ou du sable, ou de l'eau, ou de l'herbe, ou de la boue, ou

quelqu'autre chose de semblable. Il est vrai que cette sorte de sentiment est un peu confuse et obscure, en ceux qui n'en ont pas un long usage ; mais considérez-la en ceux qui, étant nés aveugles, s'en sont servis toute leur vie, et vous l'y trouverez [...] parfaite et [...] exacte¹.

Descartes mobilise cet exemple des aveugles-nés pour faire comprendre plusieurs propriétés de la lumière – nous y reviendrons. Ce qui pour l'heure nous intéresse, c'est que ces lignes disent ceci des aveugles : ceux qui sont nés privés de la vue reçoivent de leur bâton – nous dirions aujourd'hui de leur canne – une connaissance d'ordre sensible qui est « parfaite » et « exacte ». C'est-à-dire, selon l'épistémologie cartésienne, à la fois claire et distincte² – à l'inverse de celle que les voyants obtiennent lorsqu'ils se trouvent à déambuler de nuit, qualifiée d'« un peu confuse et obscure ». Que les perceptions des aveugles soient claires signifie pour Descartes qu'elles délivrent une connaissance de l'identité de leurs objets (un arbre, une pierre, du sable, etc.) ; qu'elles soient distinctes, que les propriétés de ces objets ne sont pas confondues avec celles des autres (l'idée distincte de la pierre contient sa différence avec l'idée de sable)³. Ainsi, la canne des aveugles permet, comme la vue et pas moins qu'elle, d'identifier et de distinguer les corps environnants :

[...] les différences, qu'un aveugle remarque entre des arbres, des pierres, de l'eau, et choses semblables, par l'entremise de son bâton, *ne lui semblent pas moindres* que nous sont celles qui sont entre le rouge, le jaune, le vert, et toutes les autres couleurs⁴ [...].

L'appréhension, par les aveugles, des perceptions tactiles au moyen d'un bâton compense ainsi leur défaut de vision et les met avec les voyants sur un pied d'égalité.

Quand bien même ceux qui voient exploreraient leur environnement tant par le toucher que par la vue, cette thèse cartésienne de l'égalité des connaissances d'ordre sensible se maintiendrait. Car, pour Descartes, les qualités sensibles ne sont pas telles que leur assemblage produirait une idée des objets plus parfaite. Selon lui, les couleurs, les textures, mais encore les odeurs, les sons et les goûts, parce qu'ils ne se trouvent pas tels quels dans les objets et sont relatifs à nos organes des sens, permettent certes d'identifier et de distinguer les choses, mais non pas de les connaître en elles-mêmes⁵, *i.e.* en tant qu'elles sont, par essence, étendues et figurées⁶. Savoir que le ciel est bleu ou plutôt nous paraît bleu et l'herbe verte ne vient pas accroître notre connaissance du ciel et de l'herbe – mais fournit seulement une façon parmi d'autres de les identifier et de les distinguer. Ainsi, les perceptions tactiles des aveugles remplissent à la fois parfaitement et exactement la première fonction que Descartes attribue aux sens : permettre à l'âme d'assurer la survie du corps⁷.

Comme l'atteste l'écart qualitatif qui sépare les perceptions tactiles des aveugles-nés de celles des voyants qui s'aventurent dans le noir, l'appréhension des qualités sensibles comporte, dans le cas du tact, une condition – à savoir l'expérience, ou ce que

¹ R. Descartes, *La Dioptrique*, dans *Œuvres* (1964-1974), édit. Ch. Adam et P. Tannery (titre abrégé par la suite en AT suivi du tome en chiffres romains), Paris, CNRS et Vrin, 1996, t. VI, p. 83-84. Nous modernisons l'orthographe de toutes les citations.

² Pour Descartes, les idées sensibles sont souvent obscures et confuses, parce que nous avons tendance à croire qu'elles reflètent les propriétés des corps, mais, défaits de ce préjugé, elles peuvent être parfaitement claires et distinctes. Cf. *Principes de philosophie* (1644), AT IX-2, p. 55.

³ Cf. R. Descartes, *Principes de la philosophie*, p. 44.

⁴ R. Descartes, *Dioptrique*, *op. cit.*, p. 85. Nous soulignons.

⁵ R. Descartes, *Principes de la philosophie*, *op. cit.*, p. 56.

⁶ *Id.*, p. 65.

⁷ *Id.*, p. 64.

Descartes nomme « l'usage » : c'est la répétition des expériences qui permet aux aveugles d'identifier et de percevoir les différences entre les corps. L'auteur de la *Dioptrique* distingue ainsi implicitement entre les aveugles de naissance et les aveugles tardifs, qui peuvent avoir les mêmes peines que les voyants à distinguer les objets au moyen d'un bâton. Par sa conception de la sensibilité, Descartes rend ainsi compte des dommages pratiques causés par la cécité – mais aussi bien de son absence de défaut théorique au niveau de la connaissance ordinaire. Il en est de même, dans le cadre du cartésianisme, de la connaissance métaphysique.

Premièrement, un aveugle connaît l'essence des corps aussi bien qu'un voyant. Car l'étendue en laquelle celle-ci consiste s'appréhende non pas au moyen de la vue, mais d'une idée innée¹ – *i.e.* d'une notion primitive qu'un aveugle, en tant que sujet pensant, possède au même titre que tous les hommes. Deuxièmement, il connaît aussi bien, voire plus aisément qu'un voyant, l'essence de l'âme, qui réside dans la pensée : si le fameux « je pense donc je suis² » du *Discours de la méthode* se formule après que Descartes a conduit son esprit loin de ses sens, un aveugle non seulement peut parvenir à la même connaissance, mais encore plus rapidement qu'un voyant – puisqu'il est déjà défait de la vue, source de nombreuses erreurs. L'égalité aveugle/voyant en matière de savoir métaphysique apparaît ainsi comme la conséquence de l'innéisme. Sur le plan théorique, nous constatons donc une solidarité entre la réduction du rôle des sens dans la connaissance et celle du tort causé par la cécité – sans que les maléfices pratiques d'une telle perte soient pour autant minorés. La représentation cartésienne de la cécité tranche à cet égard nettement avec celle de Montaigne, qui, de son côté, estime que les idées viennent des sens³, et, dans l'« Apologie de Raymond Sebond », présente conséquemment l'aveugle comme un être non seulement auquel fait défaut une catégorie d'idées, mais qui n'en a pas même conscience : « Il est impossible de faire concevoir à un homme naturellement aveugle qu'il n'y voit pas, impossible de lui faire désirer la vue et regretter son défaut⁴. » Suit alors la description d'un « gentilhomme de bonne maison, aveugle-né⁵ », tout à fait tourné en dérision⁶.

Surtout, selon Descartes, les perceptions tactiles des aveugles sont nécessaires à l'intelligence de la vision⁷. Tel est le sens des lignes que nous avons produites pour commencer. Il s'agit, pour le philosophe, de montrer que la vision se fait par l'entremise du mouvement de la lumière qui atteint l'œil en un instant, selon des lois géométriques et un procès fondé sur la dissemblance de la cause avec l'effet⁸ : les perceptions visuelles n'entretiennent, selon lui, aucun rapport de ressemblance avec les mouvements purement mécaniques qui affectent les yeux, puis le cerveau. Descartes s'oppose ici à la théorie de la vision d'origine scolastique, selon laquelle des « images voltigeantes⁹ » se détachent des choses pour nous les donner à voir. Or ce processus mécanique, insensible

¹ *Id.*, p. 61.

² R. Descartes, AT VI, p. 32.

³ Cf. M. Montaigne, *Essais* (1580), Paris, Gallimard, 1965, p. 330.

⁴ *Id.*, p. 332.

⁵ *Ibid.*

⁶ Sur les nuances à fournir à cette description négative, voir K. E. Tunstall, « Pré-histoire d'un emblème des Lumières : l'aveugle-né de Montaigne à Diderot », dans I. Moreau (dir.), *Les Lumières en mouvement. La Circulation des idées au XVIII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2009, p. 173-197.

⁷ Pour plus de détails sur ce point, voir V. Le Ru, « L'aveugle et son bâton ou comment Descartes résout l'énigme de la communication de l'action ou de la force mouvante », dans M. Chottin (dir.), *L'aveugle et le philosophe, ou comment la cécité donne à penser*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 15-25.

⁸ R. Descartes, *Dioptrique*, p. 84-85.

⁹ *Id.*, p. 85.

dans le sens où les rayons lumineux ne sont pas sentis par celui qui voit, devient sensible dans le cas de la perception médiatisée par un bâton. Aussi les aveugles éprouvent-ils tant l'instantanéité de la transmission du mouvement, que la non ressemblance de ce mouvement avec l'objet perçu, et l'absence de transmission matérielle le long de leur bâton. Dans l'une des lettres qu'il adresse à Morin, Descartes, de façon quelque peu moqueuse, revient sur ce dernier point : « Et je ne crois pas que vous pensiez, lorsque cet aveugle touche son chien de son bâton, qu'il faille que ce chien passe tout le long du bâton jusqu'à sa main, afin qu'il en sente les mouvements¹. » mouvements¹. » En somme, les aveugles perçoivent, de leur canne, le processus mécanique d'élaboration de la vision, là où ceux qui voient ont tendance, du fait de l'insensibilité de la lumière, à s'imaginer que voir consiste à recevoir les images des corps tels qu'ils sont en eux-mêmes. Ils connaissent donc mieux que les voyants la causalité de la vision.

Bien plus connaissent-ils mieux qu'eux sa nature même. Si, dans les *Règles pour la direction de l'esprit* (1628), Descartes affirmait encore qu'« il ne faut pas espérer pouvoir jamais donner à un aveugle de naissance des idées vraies sur les couleurs, telles que nous les avons reçues des sens² », il estime désormais que les « idées vraies sur les couleurs » sont les mouvements qui les produisent³. Dès lors en effet que les couleurs perçues ne se trouvent pas telles quelles dans les corps, les mouvements mécaniques qui les suscitent méritent mieux qu'elles cette appellation de « couleurs ». Lorsqu'ils perçoivent au moyen de leur canne les différents mouvements suscités par les objets, les aveugles saisissent donc l'essence même des qualités sensibles. Aussi écrit-il à leur propos « qu'on pourrait quasi dire qu'ils voient des mains⁴ ». On ne le peut tout à fait, dès lors que la dimension qualitative des sensibles visuels leur échappe, mais, comme l'écrit Jean-Luc Marion, les aveugles « voient ce qu'il y a à voir dans la vision – des figures à concevoir dans leurs mouvements et leurs rapports⁵ ». C'est en ce sens que Descartes ajoute qu'on peut « quasi dire » aussi que « leur bâton est l'organe de quelque sixième sens, qui leur a été donné au défaut de la vue⁶ » – non pas seulement en cela que leur canne leur permet, comme les yeux des voyants, de percevoir à distance les objets, mais en ce que les perceptions qu'elle médiatise au niveau des mains (une série de mouvements figurables, ou de figures en mouvement) sont cela même qui suscite, et finalement en quoi consiste la vision. Il est ainsi particulièrement remarquable que Descartes, à travers sa théorie de la perception, réactive l'antique conception qui fait de l'aveugle un voyant – un être dont la perte de la vue sensuelle est compensée par le don d'une vision intellectuelle⁷. Si le philosophe, à la différence des mythes grecs et bibliques, n'attribue pas aux aveugles un pouvoir de divination, il ne leur confère pas moins la faculté d'appréhender ce qui demeure invisible au commun. Aussi pouvons-nous dire que Descartes a produit, dans le cadre de la science moderne, une rationalisation de la figure de l'aveugle voyant, conçue désormais au sens propre, quoique non usité du terme.

Mais ce procès rationnel va plus loin. Si, dans *La Dioptrique*, Descartes ne le soutient pas explicitement, sa théorie de la perception présuppose qu'il est possible de

¹ Lettre du 13 juillet 1638, AT II, p. 206. Nous devons la connaissance de cette lettre à V. Le Ru (cf. son article susmentionné).

² R. Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, dans *Œuvres de Descartes*, édit. V. Cousin, Paris, F. G. Levrault, 1824-1826, t. XI, p. 294.

³ Cf. R. Descartes, *Dioptrique*, p. 132.

⁴ *Id.*, p. 84.

⁵ J.-L. Marion, *Sur la théologie blanche de Descartes*, Paris, PUF, 1981, p. 237.

⁶ R. Descartes, *Dioptrique*, p. 84.

⁷ Les exemples sont multiples : Tirésias bien sûr, Œdipe en un sens, mais aussi Isaac, Jacob, Samson, etc.

voir, au sens courant du terme, sans les yeux. Dès lors en effet que la vision est causée par le mouvement des particules de lumière jusqu'aux organes des sens, et que ce mouvement se propage ensuite, via le nerf optique, jusqu'au cerveau pour se transformer en sensation, il se peut tout à fait que le même mouvement se produise dans le corps en l'absence de lumière. En 1641, Descartes explicite cette thèse lors d'une vive controverse qui l'oppose à Gassendi, de laquelle émergera la conception empiriste de la cécité, en rupture avec celle de l'aveugle voyant.

L'empirisme du XVII^e siècle et l'aveugle qui n'y voyait plus

Dans sa longue série d'objections aux *Méditations métaphysiques*, ainsi que dans les « instances » qu'il oppose aux réponses de Descartes, le philosophe et astronome français Pierre Gassendi mobilise, à plusieurs reprises, une figure d'aveugle radicalement distincte de celle de son contemporain. Au sujet de la troisième méditation, Gassendi écrit ainsi, à son attention, qu'« il fallait aussi formuler et résoudre, entre autres objections, celle de savoir pourquoi, chez un aveugle-né, il n'y a aucune idée de la couleur¹ [...] ». Le philosophe fait référence à la thèse cartésienne selon laquelle la présence en notre esprit d'idées de choses matérielles ne prouve pas, en elle-même, l'existence de ces choses. Et l'auteur des *Méditations* de répondre : « [...] comment savez-vous que dans un aveugle-né il n'y a aucune idée des couleurs² ? » La possibilité, pour Descartes, d'un aveugle authentiquement voyant est à présent formulée.

Au contraire, Gassendi la nie, et explique ainsi pourquoi les aveugles ne voient pas :

[...] ces choses extérieures n'ont pu envoyer d'elles-mêmes aucune de leurs espèces dans l'esprit de cet infortuné, car dès sa naissance les accès en ont été interdits, et des obstacles n'ont cessé d'être opposés à leur passage³.

En somme, Gassendi fait sien le genre de théorie de la vision, fondé sur le principe de ressemblance, auquel s'est opposé Descartes dans *La Dioptrique* – celui suivant lequel voir revient à recevoir au fond des yeux, puis dans le cerveau, des « espèces » ou images-copies issues des choses⁴. Dans ce cadre, si un aveugle-né ne voit pas, c'est que ses yeux sont impuissants à recevoir de telles images. Dès ce moment se marque la différence entre leurs conceptions de la cécité : comme le souligne Descartes lui-même dans ses *Réponses*, tandis que lui considère, à supposer qu'un aveugle-né ne voie pas, qu'un tel homme est dépourvu de la « faculté⁵ » de voir, *i.e.* de la puissance de l'esprit de transformer des mouvements mécaniques en sensations de l'âme, Gassendi estime qu'un aveugle est « privé de la vue⁶ », *i.e.* du fonctionnement de ses organes oculaires. Défaut spirituel d'un côté, corporel de l'autre – deux philosophies, deux cécités. Mais il importe aussitôt de remarquer que, dans le cadre de la pensée de Gassendi, la possibilité d'un aveugle voyant disparaît par là-même. Dès lors en effet que la vision se fait par

¹ P. Gassendi, *Recherches métaphysiques, ou doutes et instances contre la métaphysique de R. Descartes et ses réponses* (1644), Paris, Vrin, 1962, p. 224.

² R. Descartes, *Réponses aux cinquièmes objections* (1641), dans *Œuvres philosophiques*, édit. F. Alquié, Paris, Classiques Garnier, 1992, t. II, p. 806.

³ P. Gassendi, *Recherches métaphysiques, ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 618-622.

⁵ R. Descartes, *Réponses aux cinquièmes objections*, p. 806.

⁶ *Ibid.*

l'intromission dans l'œil d'images matérielles, l'absence de ces images du fait de la cécité produit aussitôt celle de la vision – des mouvements corporels sans images et venant pallier leur absence étant incompatibles avec une théorie fondée sur la ressemblance de la cause et de l'effet.

Face à l'alternative, finalement indécidable du strict point de vue théorique, entre la conception (cartésienne) qui fait de l'aveugle-né un voyant (*a minima* en puissance) et la sienne propre, qui lui refuse toute perception visuelle, Gassendi fait appel au témoignage d'un homme de sa connaissance :

J'ai connu autrefois un aveugle de naissance qui travaillait la Philosophie sous le même professeur que moi. Je me souviens d'avoir plus d'une fois placé devant lui, tant en plein soleil qu'à l'ombre, diverses couleurs, et de lui avoir dit de se rendre compte s'il y avait quelque différence : or jamais il n'en reconnut aucune¹.

Aussi assistons-nous, sous la plume de Gassendi, à un certain retour à la conception montaignienne de la cécité, qui privait elle aussi l'aveugle des idées de la vue, sans néanmoins adosser cette privation à une théorie élaborée de l'origine du connaître. Mais la conception gassendienne de la perception ruine également les sens dérivés du mot « vision » que Descartes faisait siens : dans ce cadre, les aveugles qui manient des bâtons n'accèdent ni à ce qui serait la véritable nature des qualités visuelles – celle-ci ne réside pas en des mouvements géométrisables, mais en des images que le toucher, médiatisé ou non, n'appréhende pas – ni même au processus d'élaboration de la vision, qui ne consiste pas en la transmission instantanée de tels mouvements jusqu'au siège du sentiment. C'est pourquoi Gassendi dresse des aveugles des portraits exclusivement négatifs, qui se limitent à leur défaut d'idées visuelles – telle celle de l'astre solaire, qui, à la manière de celle de Dieu s'amenuisant comme peau de chagrin dès qu'on entend la cerner, ne serait, pour un aveugle, « ni brillante, ni colorée, ni même ronde, ni représentative du Soleil avec sa grandeur² ».

Au XVII^e siècle, plusieurs philosophes soutiendront ensuite que la thèse d'origine cartésienne de la quantification des qualités visuelles ne doit pas être prise pour synonyme de la réduction de celles-ci à de telles déterminations quantitatives. Autrement dit, ce n'est pas parce que les couleurs sont produites en nous par les mouvements de certaines particules corporelles (douées de figures et de grandeurs dont on peut mesurer les rapports), qu'elles sont identiques à de tels mouvements. De la sorte, quand bien même un aveugle accèderait, via sa canne, à la causalité de la vision, il ne serait pas pour autant un voyant, dans la mesure où voir consiste à éprouver des qualités visuelles, non des mouvements géométrisables. Ce sont les aveugles eux-mêmes qui permettent de l'affirmer – aveugles qui, à la manière de celui mis en scène par Gassendi, ne déambulent pas au moyen d'un bâton, mais discutent et philosophent. A propos d'un certain Dreux La Vallée, La Mothe Le Vayer écrit ainsi, en 1653 :

Quant à ce qui concerne les couleurs, il ne les connaît que par ce qu'on lui en a appris dans les classes de physique. Il sait qu'il y en a de vraies, comme d'autres qui ne sont qu'apparentes, et qu'entre le blanc et le noir il s'en trouve cinq moyennes [...]. Si c'est en discourir autrement que les aveugles n'ont accoutumé de parler des couleurs, il assure pourtant non seulement qu'il n'en discerne aucune, mais même, qu'il lui est impossible de s'imaginer ce qu'elles peuvent être en effet³.

¹ P. Gassendi, *Recherches métaphysiques*, p. 230.

² *Ibid.*, p. 232.

³ La Mothe Le Vayer, « D'un aveugle-né », dans *Œuvres*, Dresde, M. Groell, 1756, t. 6, p. 130.

Si, au XVII^e siècle, le personnage de l'aveugle sert ainsi la réfutation, ou du moins la suspension du cartésianisme, nous intéresse, du point de vue de l'histoire des représentations, la solidarité entre l'affirmation d'un certain empirisme et la conception de la cécité conçue comme défaut de vision – mais aussi, conséquemment, des idées qui en proviennent. Or, sous la plume de La Mothe, une telle solidarité s'énonce clairement :

Vous voyez en tout cela clairement la preuve de l'axiome de philosophie, qu'il n'entre rien dans notre esprit que par la porte des sens ; et par conséquent, que si l'on manque de quelqu'un, notre âme est nécessairement privée de beaucoup de connaissances¹.

Dire qu'être aveugle consiste à ne pas voir revient donc à se situer, du moins partiellement, dans le cadre d'une épistémologie empiriste. L'*Essai sur l'entendement humain* de l'empiriste Locke, paru en 1690, confirme ce point. Outre l'usage de la figure de l'aveugle pour réfuter l'innéisme, le philosophe anglais fait aussi sien la thèse de l'irréductibilité de l'idée sensible à sa cause :

[...] supposé que l'explication [*sc.* cartésienne] de la chose [*sc.* de la vision] soit véritable, cette idée de la cause de la lumière aurait beau nous être connue avec toute l'exactitude possible, elle ne servirait non plus à nous donner l'idée de la lumière même, en tant que c'est une perception particulière qui est en nous, que l'idée de la figure et du mouvement d'une épingle nous pourrait donner l'idée de la douleur qu'une épingle est capable de produire en nous. [...] C'est pourquoi les globules de Descartes auraient beau frapper la rétine d'un homme que la maladie nommée *Gutta serena* aurait rendu aveugle, jamais il n'aurait, par ce moyen, aucune idée de lumière ni de quoi que ce soit d'approchant, encore qu'il comprît à merveille ce que sont ces petits globules, et ce que c'est que frapper un autre corps².

Locke dépasse ainsi Gassendi en estimant qu'à supposer même que soit vraie la théorie cartésienne de la vision, l'on ne saurait dire, comme le fait Descartes, que les aveugles voient (quasi) de leur bâton, car l'idée de la cause (des « globules » en mouvement) diffère totalement de celle de l'effet – la sensation produite dans l'âme. La rupture avec la figure de l'aveugle voyant est radicalisée.

Cependant, Locke, à la différence de La Mothe Le Vayer, mais aussi de Gassendi, ne se contente pas de mobiliser le témoignage d'un aveugle-né qui affirme ne rien percevoir des couleurs. Et, de fait, un Descartes pourrait très bien mettre en question les propos d'un tel aveugle : peut-être perçoit-il les couleurs mais les voyants l'ont-ils persuadé du contraire, ou bien ne fait-il pas suffisamment attention à ce qui se passe en lui. C'est pourquoi le philosophe anglais rapporte cette anecdote :

Un homme aveugle qui aimait l'étude, s'étant fort tourmenté la tête sur le sujet des objets visibles, et ayant consulté ses livres et ses amis pour pouvoir comprendre les mots de *lumière* et de *couleur* qu'il rencontrait souvent dans son chemin, dit un jour avec une extrême confiance, qu'il comprenait enfin ce que signifiait l'*écarlate*. Sur quoi son ami lui ayant demandé ce que c'était que l'*écarlate*, *C'est*, répondit-il, *quelque chose de semblable au son de la trompette*³.

Pour établir qu'un sens en moins équivaut à une catégorie d'idées en moins, Locke procède ainsi à une preuve par l'absurde. Le non-sens de cette définition pour qui voit,

¹ *Id.*, p. 131.

² J. Locke, *Essai philosophique sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 1998, p. 340.

³ *Id.*, p. 341.

ou a vu de ses yeux, et ne perçoit aucune ressemblance entre l'écarlate et le son de la trompette, interdit aussitôt d'associer vision et cécité. L'« aveugle à la trompette » conditionne ainsi les autres incarnations de la cécité qui, dans l'*Essai*, sont marquées du sceau de l'ignorance de la vision. Cependant, l'aveugle des empiristes cesse par là même d'être uniquement celui qui ne voit pas, pour devenir aussi, sous le coup de la preuve par l'absurde, celui qui croit qu'il voit¹ – en un retour cette fois complet à la conception montaignienne. Ce qui est d'autant plus dommageable à la représentation des aveugles que le philosophe anglais considère la vue comme « le plus instructif de tous nos sens² », et par là même la cécité comme la plus nuisible à la connaissance, voire la plus tragique des infirmités sensorielles : les aveugles seraient plus déficitaires en matière d'idées – et donc en un sens, d'humanité – que les sourds qui, de leur côté, ne seraient privés que des idées des sons, inessentiels à la connaissance de la nature³.

Cependant figure aussi en creux, dans l'*Essai* de Locke, une valorisation du toucher telle que les aveugles se voient, implicitement mais sûrement reconnus une compétence épistémologique inédite. Pour le comprendre, il convient de brièvement **rappeler** tout l'écart qui sépare les conceptions lockéenne et cartésienne de la matière. Tandis que Descartes estime que l'essence des corps réside dans l'étendue, le philosophe anglais considère qu'elle consiste avant tout en la solidité – seule façon, selon lui, de rendre raison de la distinction entre l'espace (simplement étendu) et la matière (étendue et solide)⁴. Pour Locke, la solidité fait partie des idées simples, plus précisément de celles « qui nous viennent par un seul sens⁵ ». Or, le sens qui seul nous permet d'accéder à l'idée de solidité est l'« attouchement⁶ ». Si, parce qu'elle est inséparable de l'existence même de notre corps, l'idée de solidité est celle que nous recevons « le plus constamment⁷ », si, par conséquent, les voyants ne la possèdent pas moins que les aveugles, il n'empêche que les aveugles n'y accèdent pas moins que les voyants. Surtout, si la solidité ne saurait être perçue par la vue, comment soutenir encore que celle-ci est « le plus instructif de tous nos sens » ? Il n'échappe pourtant rien de moins à ce sens que l'essence même de la matière. A ce titre, l'*Essai* contient une difficulté, voire une contradiction – qu'il appartient à l'empirisme du XVIII^e siècle d'avoir levée, au profit d'une représentation positive de la cécité.

L'empirisme des Lumières et l'aveugle qui se fait des idées

S'ils considèrent Locke comme l'initiateur de la démarche qu'ils font leur, laquelle consiste à rendre compte du progrès des connaissances par le seul examen des idées et facultés, abstraction faite de leur processus physique d'engendrement, les empiristes des Lumières n'en modifient pas moins les thèses du philosophe anglais. De telles modifications ont pour effet de transformer en profondeur la représentation de la cécité.

Tout d'abord, la réfutation de l'innéisme cartésien est à présent jugée ou bien acquise – notamment par Berkeley et Diderot –, ou superflue – c'est le cas de Condillac, pour lequel la description de la genèse des idées depuis la perception suffit à attester le

¹ Se trouve aussi dans l'*Essai* de Locke la figure de l'aveugle qui nie l'existence de la vue.

² *Id.*, p. 236.

³ Qu'il nous soit permis de renvoyer à notre article « Penser la surdité. L'histoire du sourd de Chartres et l'empirisme des Lumières », *Dix-huitième siècle*, à paraître.

⁴ J. Locke, *Essai, op. cit.*, p. 79.

⁵ *Id.*, p. 77.

⁶ *Id.*, p. 79.

⁷ *Ibid.*

caractère adventice de l'ensemble des idées¹. La figure de l'aveugle prioritairement marqué par son défaut de vue, ou sa croyance en la possession de la vision, se trouve conséquemment minorée. Dans le même temps surgissent d'autres figures d'aveugles, tout à fait distinctes de celle du XVII^e siècle.

Dès les premières années des Lumières, survient le dépassement de la position de Locke, qui d'un côté attribue au toucher un rôle décisif dans la connaissance de la matière, et de l'autre maintient la vue au sommet de la hiérarchie des sens : pour plusieurs philosophes, c'est le toucher qui, désormais, constitue parmi eux, selon les termes de Locke, « le plus instructif » – au double sens où il délivre plus d'idées, et joue le rôle de maître à l'égard des quatre autres. C'est ainsi que Berkeley soutient, dans son *Essai pour une nouvelle théorie de la vision* (1709), que seul le toucher donne à percevoir des objets extérieurs à l'esprit. Au contraire de ce dont on a le sentiment, la vue, selon lui, ne délivre aucune idée de figure, mais uniquement des variations incessantes de lumière et de couleurs². Son premier argument consiste à souligner que la distance (et donc le relief des corps) ne saurait être vue, étant donné qu'« elle ne projette, sur le fond de l'œil, qu'un seul point qui reste invariablement le même³ [...] ». C'est parce que ceux qui voient ont une longue habitude de l'usage concomitant des deux sens, qu'ils s'imaginent que la vue montre des objets à distance et en relief – quand ils ont seulement progressivement appris, au moyen du toucher, à discerner figures et grandeurs tangibles au sein de leurs sensations visuelles. Cette thèse selon laquelle le toucher constitue l'unique sens de l'extériorité sera notamment reprise par Buffon dans son *Histoire naturelle* (1749), Condillac dans son *Traité des sensations* (1754) et Herder dans sa *Plastique* (1778).

Ce passage d'un empirisme de la vue à un empirisme du toucher conduit logiquement ces philosophes à penser la cécité d'une façon radicalement neuve : l'aveugle n'est plus cet être privé du « plus instructif de tous nos sens », donc des idées les plus nombreuses et décisives au savoir, mais l'homme qui possède le sens qui ouvre au monde et instruit tous les autres. Dans son *Essai*, Berkeley indique ainsi que l'idée de « droit », par opposition à celle de « renversé », n'a de signification que tactile, puis décrit la façon dont un aveugle-né l'applique à un homme qui lui fait face⁴. Parce qu'il ne court pas le risque de confondre les sensations de la vue avec celles du toucher, l'aveugle-né, d'après Berkeley, instruit le voyant de ce que peut le tact.

Même quand ils contesteront la thèse suivant laquelle la vue est impuissante à délivrer les idées des corps, les empiristes du XVIII^e siècle maintiendront celle de la supériorité du toucher en matière de connaissance. C'est notamment le cas de Diderot, qui, dans sa *Lettre sur les sourds et muets*, fait de lui le sens « le plus profond et le plus philosophe⁵ » – parce que le plus à même de saisir la matérialité des choses. Loin de toute réduction de la cécité à l'absence de vision, l'aveugle-né vient alors témoigner, comme il le faisait chez Berkeley, de l'aptitude du toucher à délivrer des idées, des plus simples aux plus complexes :

¹ Cf. *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), Paris, Albin Michel, 1998, p. 26.

² Cf. *Essai pour une nouvelle théorie de la vision*, dans *Œuvres*, édit. G. Brykman, Paris, PUF, 1997, t. 1, p. 241.

³ *Id.*, p. 203.

⁴ *Id.*, p. 251.

⁵ D. Diderot, *Lettre sur les sourds et les muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751), dans *Œuvres complètes*, édit. J. Assézat et M. Tourneux, Paris, Garnier Frères, t. I, p. 352-353.

Il compose, par ce moyen, des points, des surfaces, des solides ; il aura même un solide gros comme le globe terrestre, s'il se suppose le bout du doigt gros comme le globe, et occupé par la sensation en longueur, largeur et profondeur¹.

C'est dans ce contexte de reconnaissance des capacités épistémiques du toucher, et conséquemment des aveugles, que le géomètre anglais Nicolas Saunderson, atteint de cécité précoce, en vient à passionner les Lumières : tandis que l'aveugle-né mentionné par Berkeley demeurait une « figure », une incarnation abstraite de la cécité, et que l'aveugle du Puiseux, longuement décrit par Diderot dans sa *Lettre sur les aveugles*, n'a pas laissé de trace écrite des connaissances qu'il a tirées du tact, Saunderson non seulement exista en chair et en os, succéda à Newton à l'université de Cambridge et publia de nombreux ouvrages scientifiques, mais, comme les philosophes français le savent grâce à Jaucourt, géométrisa par le toucher. La préface de ses *Eléments d'algèbre*, traduite par l'encyclopédiste, signale en effet que Saunderson disposait, pour effectuer ses calculs et déduire les propriétés des figures, d'une planchette de bois sur laquelle étaient disposées des lignes verticales et horizontales constituant des carrés. Aussi n'est-ce pas pour la curiosité de la chose que Diderot, dans sa *Lettre*, décrit longuement la façon dont cette planchette permettait au mathématicien aveugle de travailler : l'abaque de Saunderson instruit la manière dont le tact peut suppléer la vue, dans la discipline même qui est en passe de devenir la reine des sciences. Lorsque D'Alembert, autre grand admirateur de Saunderson, écrit dans l'*Encyclopédie* que celui-ci « se promenait dans une pyramide, dans un icosaèdre, d'un angle à un autre, avec une extrême facilité² », se mesure tout l'abîme qui sépare une telle conception de la cécité de celle, lockéenne, de l'« aveugle à la trompette ».

Mais si les Lumières s'étaient contentées de reconnaître au toucher une aptitude identique, voire plus grande que celle de la vue, à générer des idées, elles auraient conservé quelque chose de la représentation de la cécité propre à l'empirisme du Grand Siècle – à savoir une certaine dimension de déficience, dans la mesure où les aveugles auraient alors toujours été conçus, en comparaison des voyants auxquels le tact ne fait pas défaut, comme doués d'une sensibilité amputée. Mais elles ont aussi soutenu que le toucher des aveugles est plus subtil que celui des clairvoyants – ce qui achève de ruiner l'idée de déficience attachée à la cécité. Certes, l'idée de la plus grande finesse du toucher (mais aussi de l'ouïe, etc.) des aveugles ne compte pas parmi les découvertes des Lumières. Elle acquiert cependant une importance sans précédent dans l'histoire des idées et se voit, pour la première fois peut-être, philosophiquement étayée : pour nombre d'empiristes du XVIII^e siècle, si les aveugles ont le tact plus fin que les voyants, c'est que la perception, loin d'être physiologiquement déterminée, fait l'objet d'une genèse – en laquelle précisément consiste le progrès des connaissances. Condillac l'affirme³, et Diderot à sa suite : les sens se perfectionnent à l'usage. Or les aveugles sollicitent leur toucher davantage que les voyants. Leurs perceptions tactiles sont donc plus fines. Quelle meilleure preuve que Saunderson en personne pour venir l'attester ?

L'exemple de cet illustre aveugle prouve que le tact peut devenir plus délicat que la vue, lorsqu'il est perfectionné par l'exercice ; car, en parcourant des mains une suite de

¹ D. Diderot, *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749), dans *Œuvres philosophiques*, édit. P. Vernière, Paris, Classiques Garnier, 1998, p. 96.

² « AVEUGLE », dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, édit. C. Briasson, M.-A. David, A.-F. Le Breton et L. Durand, t. I, 1751, p. 872a.

³ Cf. *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, p. 156-157.

médailles, il discernait les vraies d'avec les fausses, quoique celles-ci fussent assez bien contrefaites pour tromper un connaisseur qui aurait eu de bons yeux¹ [...].

Et lorsqu'à la manière de Diderot, on radicalise la thèse de la genèse perceptive pour soutenir que loin de se prêter secours, les sens s'empêchent les uns les autres², on en vient à poser la supériorité de droit, et non seulement de fait, des perceptions tactiles des aveugles sur celles des clairvoyants. Car cette radicalisation ne signifie autre chose que ceci : les voyants se mettraient-ils à exercer leur tact aussi souvent que les aveugles, qu'ils ne toucheraient jamais aussi finement qu'eux³. S'ils sont privés de la vue, les aveugles accèdent ainsi à un univers perceptif tel, qu'il devient inadéquat de les penser comme mutilés⁴.

Mais il ne s'agit nullement de dire, pour ces auteurs, que la cécité, comme miraculeusement compensée, occasionne d'elle-même des perceptions plus fines que celles des clairvoyants. C'est ce sur quoi Diderot et D'Alembert entendent insister. Selon eux, c'est parce qu'on est par force plus attentif aux perceptions autres que visuelles que, privé de vue, on perçoit plus finement les sensibles tactiles et auditifs. A l'article « Aveugle » de l'*Encyclopédie*, D'Alembert explicite cette thèse, présente seulement en creux dans la *Lettre* de son ami :

[...] le sens de la vue étant fort propre à nous distraire par la quantité d'objets qu'il nous présente à la fois, ceux qui sont privés de ce sens doivent naturellement, et en général, avoir plus d'attention aux objets qui tombent sous leurs autres sens. C'est principalement à cette cause qu'on doit attribuer la finesse du toucher et de l'ouïe, qu'on observe dans certains aveugles, plutôt qu'à une supériorité réelle de ces sens par laquelle la nature ait voulu les dédommager de la privation de la vue⁵.

Cependant, la plus grande finesse perceptive n'est nullement synonyme, pour les co-éditeurs de l'*Encyclopédie*, d'une plus grande précision ou quantité d'idées : si tous les aveugles (ou du moins la plupart d'entre eux) perçoivent des différences tactiles, auditives, etc. qui échappent aux voyants, ils n'accèdent pas pour autant aux idées, *i.e.* aux contenus de connaissance correspondants. Car un tel accès dépend des signes – ou du langage – dont on dispose. Cette thèse est l'effet d'une nouvelle modification de l'empirisme lockéen : tandis que Locke, dans son *Essai*, estimait que le langage venait seulement habiller les idées pour les donner à entendre ou à voir⁶, la plupart des empiristes des Lumières lui attribuent un rôle qui va bien au-delà de la communication – celui de la détermination des idées. Autrement dit les perceptions ne délivrent pas d'elles-mêmes des idées : il faut des signes pour les fixer dans l'esprit et les muer en représentations. D'origine condillacienne, cette thèse se retrouve sous la plume de Diderot, qui écrit, au sujet de la vue, de l'ouïe et du toucher :

Les connaissances ont trois portes pour entrer dans notre âme, et nous en tenons une [*sc.* le toucher] barricadée par le défaut de signes. Si l'on eût négligé les deux autres, nous en serions réduits à la condition des animaux⁷.

¹ D. Diderot, *Lettre sur les aveugles*, p. 115-116.

² *Id.*, p. 88.

³ À la fin du siècle, Herder ira jusqu'à tirer de cette thèse la conclusion hautement paradoxale selon laquelle les aveugles sont les meilleurs juges en matière de beauté. Cf. *La Plastique. Quelques perceptions relatives à la forme et à la figure, Tirées du rêve plastique de Pygmalion* (1778), Paris, Éditions du Cerf, 2010, p. 18.

⁴ Cf. F. Markovits, « L'aveugle, une figure de la philosophie sceptique », *VOIR*, n° 19, 1999, p. 40.

⁵ D'Alembert, *op. cit.*, p. 870 b.

⁶ J. Locke, *Essai, op. cit.*, p. 323.

⁷ D. Diderot, *Lettre sur les aveugles*, p. 100.

Pour Diderot, nous ne sommes des hommes qu'à la faveur du langage. Les aveugles, certes, accèdent aux signes vocaux, *i.e.* au langage oral parlé et entendu. Ils fixent ainsi leurs perceptions, se font des idées et échappent à l'animalité. Mais parce que leur fait encore généralement défaut, en ce milieu de XVIII^e siècle, la transposition des signes vocaux sous forme tactile, ils ne peuvent fixer et développer leurs idées que dans la mesure où leur mémoire le permet, et ne sauraient ni saisir, par eux-mêmes, l'histoire des connaissances, ni y contribuer, ni *a fortiori* la transmettre. C'est cette voie « barricadée » par l'absence de signes tactiles que Valentin Haüy, grâce à l'écriture en relief – fondée sur l'idée que le toucher peut parfaitement suppléer la vue – a ouverte¹ et explorée.

Ainsi, dans le cadre de l'empirisme du XVIII^e siècle, non seulement les aveugles ne sont pas privés, par le défaut de la vue, du « plus instructif de tous nos sens », non seulement ils possèdent, avec le toucher, celui qui véritablement instruit le mieux, mais ils le possèdent encore mieux, sans que ce mieux relève d'une compensation miraculeuse ni *a fortiori* d'une seconde vue. Commence de la sorte à se dénouer le paradoxe que nous mentionnions au seuil de cette étude, à savoir la contradiction apparente entre l'épistémologie empiriste, qui semble défavorable aux aveugles, et la démocratisation de leur éducation : si l'empirisme du XVII^e siècle tend à assimiler ignorance et cécité, ce n'est pas le cas de celui des Lumières, dont il est ainsi légitime de dire qu'il a contribué à fonder la *possibilité* de l'éducation des aveugles. Mais les philosophes qui nous ont occupés ne se sont pas contentés de dire que le toucher est un sens au plus haut point capable de délivrer des idées : ils ont également soutenu que le langage constitue leur véritable origine, dans la mesure où une sensation n'est pas encore une représentation. Si cela revient à priver d'idées ceux qui sont dépourvus de signes, cela équivaut aussi à fonder la *nécessité* de l'éducation, au sens où le langage ne s'acquiert pas seul mais se transmet. Cependant, pour la société française du XVIII^e siècle, par contraste avec d'autres types de sociétés davantage fondées sur l'oralité, le vecteur des connaissances n'est pas n'importe quel ensemble de signes – il s'agit du langage écrit. Éduquer les aveugles supposait donc d'inventer, à tout le moins de généraliser les signes tactiles – ce que fit précisément Haüy en 1784, année de la conception de son fameux procédé. Notre paradoxe est alors complètement défait : avec l'empirisme des Lumières, il est non seulement possible, mais encore requis d'éduquer les aveugles au moyen du toucher.

Marion CHOTTIN
IHRIM ENS de Lyon/Iphimo

¹ Quand il considère le langage, plus particulièrement la lecture, comme « le canal par lequel nous parvenons nos différentes connaissances », l'instructeur des aveugles se situe dans le droit fil de Diderot. Cf V. Haüy, *Essai sur l'éducation des aveugles*, Paris, Imprimé par les Enfants-Aveugles, sous la direction de M. Clousier, 1786, p. 15.